

Guide d'utilisation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard

ihttp://www.lenovo.com/safety

Remarque : Avant d'installer le produit, lisez attentivement les informations figurant à la section Annexe B « Garantie Lenovo » à la page 17.

Troisième édition (Mai 2013)

© Copyright Lenovo 2010, 2013.

REMARQUE SUR LES DROITS LIMITES ET RESTREINTS : si les données ou les logiciels sont fournis conformément à un contrat « General Services Administration » (« GSA »), l'utilisation, la reproduction et la divulgation sont soumises aux restrictions stipulées dans le contrat n° GS-35F-05925.

Table des matières

| Chapitre 1. A propos du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint | | | |
|---|---|--------|--------------------|
| Keyboard | | | 1 |
| Description du produit | | | 1 |
| Vue avant | | | 1 |
| Vue arrière | | | 3 |
| Configuration requise | • | • | 4 |
| Chapitre 2. Installation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard | | | 5 |
| Installation de ThinkVantage Fingerprint Software | | | 5 |
| Installation du Lenovo Preferred Pro USB | | | |
| Fingerprint Keyboard | • | • | 5 |
| Chapitre 3. Utilisation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard | • | • • | 7 7 7 |
| Chapitre 4. Paramètres du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS | | | 9 |
| Configuration du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS | | | 9 |
| Modification des parametres BIOS du lecteur d'empreintes digitales | • | • | 9 |
| les mots de passe BIOS | • | | 10 |
| Chapitre 5. Entretien du lecteur d'empreintes digitales | | - | 11 |

| Chapitre 6. Identification et résolution des incidents | 13 |
|--|----|
| Annexe A. Maintenance et | |
| assistance | 15 |
| Support technique en ligne | 15 |
| Support technique téléphonique | 15 |
| Annexe B. Garantie Lenovo | 17 |
| Chapitre 1 - Dispositions générales | 17 |
| Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières . | 20 |
| Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu | |
| par la garantie | 22 |
| Annexe C. Bruits radioélectriques | 25 |
| Federal Communications Commission Declaration | |
| of Conformity | 25 |
| Annexe D. Remarques | 29 |
| Marques | 29 |
| Informations sur le recyclage | 29 |
| Informations sur le recyclage pour le Brésil | 30 |
| Annexe E. Directive RoHS (Restriction | |
| of Hazardous Substances) | 31 |
| Directive RoHS pour l'Union européenne | 31 |
| Directive RoHS pour la Chine | 31 |
| Directive RoHS pour la Turquie | 31 |
| Directive RoHS pour l'Ukraine | 31 |
| Directive RoHS pour l'Inde | 31 |

Chapitre 1. A propos du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard

Le présent manuel contient une description du produit et des informations sur l'installation et l'utilisation du Lenovo[®] Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard (ci-après appelé le clavier).

Description du produit

La présente section fournit une description générale du clavier.

Le clavier est doté de nombreuses fonctions qui confèrent à votre ordinateur confort et sécurité. Le lecteur d'empreintes digitales dont est équipé le clavier permet de ne pas utiliser de mot de passe. Pour accéder aux ressources de l'ordinateur, il vous suffit de faire glisser votre doigt sur ce lecteur. Etant donné que toutes vos empreintes digitales sont uniques et qu'elles sont stockées en sécurité dans votre ordinateur, vous avez la garantie que vos informations personnelles sont protégées.

Le coffret de l'option comprend les éléments suivants :

- Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard
- · Livret contenant la déclaration de garantie
- Software and User Guide Disc

Vue avant



Figure 1. Vue avant du clavier

1 Voyants (à diode électroluminescente)

Le clavier présente les trois voyants suivants :

• Voyant de verrouillage numérique :



Lorsque le voyant de Verrouillage numérique est allumé, cela signifie que le bloc numérique du clavier est activé. Lorsque le voyant est éteint, le dispositif de contrôle du curseur du bloc numérique est activé. Pour passer d'un mode à l'autre, il suffit d'appuyer sur la touche Verr Num.

• Voyant de verrouillage des majuscules :



Lorsque le voyant de Verrouillage des majuscules est allumé, cela signifie que le mode Verrouillage des majuscules est activé. Les caractères alphabétiques (A-Z) s'affichent alors en majuscules sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la touche Maj. Lorsque ce voyant d'état est éteint, le mode Verrouillage des majuscules est désactivé. Pour activer ou désactiver le mode Verrouillage des majuscules, appuyez sur la touche Verr Maj.

• Voyant d'arrêt défilement :



Lorsque le voyant d'Arrêt défilement est allumé, cela signifie que le mode Arrêt défilement est activé. Les touches fléchées permettent de faire défiler l'écran, mais ne permettent pas de déplacer le curseur. Cette fonction n'est pas prise en charge par tous les programmes d'application. Lorsque ce voyant d'état est éteint, vous pouvez déplacer le curseur à l'aide des touches fléchées, mais vous ne pouvez plus utiliser ces touches comme touches de défilement d'écran. Pour passer d'un mode à l'autre, il suffit d'appuyer sur la touche Arrêt Défil.

2 Bouton ThinkVantage

Si vous utilisez Microsoft[®] Windows[®] XP ou Microsoft Windows Vista[®] et que vous souhaitez poser une question sur l'ordinateur ou consulter les sites Web Lenovo, appuyez sur le bouton ThinkVantage[®] pour ouvrir le programme ThinkVantage Productivity Center ou Lenovo CareSM afin d'accéder à un système d'aide exhaustif ainsi qu'à des informations concernant l'ordinateur.

Remarque : Les programmes ThinkVantage Productivity Center ou Lenovo Care sont livrés avec l'ordinateur. Si aucun de ces programmes n'est installé sur votre ordinateur, appuyez sur le bouton ThinkVantage pour ouvrir la fenêtre Informations système Windows.

Si vous utilisez le système d'exploitation Microsoft Windows 7, appuyez sur le bouton ThinkVantage pour ouvrir le programme Lenovo SimpleTap ou Lenovo ThinkVantage Toolbox.

Le programme SimpleTap propose un moyen rapide de personnaliser les paramètres de base de votre ordinateur et certaines fonctions spécifiques. Le programme Lenovo ThinkVantage Toolbox est une solution unique de diagnostic. Il peut identifier et résoudre rapidement les performances du système et des problèmes de sécurité.

Si vous utilisez le système d'exploitation Microsoft Windows 8, appuyez sur le bouton ThinkVantage pour ouvrir le programme Lenovo Device Experience.

3 Lecteur d'empreintes digitales

Le lecteur d'empreintes digitales intégré vous permet d'enregistrer vos empreintes digitales et de les associer à un mot de passe à la mise sous tension, à un mot de passe d'accès au disque dur ou à ces deux types de mot de passe. L'authentification des empreintes digitales peut alors remplacer les mots de passe et permettre un accès de l'utilisateur sécurisé et simple.

Attention : La prise en charge des mots de passe à la mise sous tension et d'accès au disque dur *nécessite* que le BIOS du système prenne en charge la reconnaissance des empreintes digitales. Si le BIOS système de votre ordinateur prend en charge la reconnaissance des empreintes digitales, vous pouvez démarrer l'ordinateur, ouvrir une session sur le système et exécuter BIOS Setup Utility en passant votre doigt au-dessus du lecteur, sans saisir de mot de passe.

Pour plus d'informations sur les systèmes qui prennent en charge les mots de passe à la mise sous tension et les mots de passe d'accès au disque dur, reportez-vous aux sections suivantes :

- Chapitre 4 « Paramètres du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS » à la page 9.
- « Modification des paramètres BIOS du lecteur d'empreintes digitales » à la page 9.

Vue arrière



Figure 2. Vue arrière du clavier

• 1 Pieds à inclinaison réglable

Le clavier comporte trois inclinaisons de pied réglables. Vous pouvez ainsi régler l'angle de votre clavier pour un plus grand confort. Les trois angles d'inclinaison du clavier sont les suivants :

- 3,5 degrés : lorsque aucun des pieds n'est sorti, l'angle d'inclinaison du clavier est de 3,5 degrés.
- 6 degrés : Le petit pied inclinable permet de placer le clavier à un angle d'inclinaison de 6 degrés.
- 9 degrés : Le grand pied inclinable permet de placer le clavier à un angle d'inclinaison de 9 degrés.

• 2 Logement pour câble

Vous pouvez brancher le cordon du clavier à deux endroits. Vous pouvez insérer le câble du clavier dans le logement gauche ou droit afin de réduire la longueur du câble et d'optimiser l'espace de travail.

• 3 Pieds antidérapants

Trois pieds antidérapants sont situés sous le clavier afin d'éviter que ce dernier ne se déplace en cours d'utilisation.

• 4 Étiquette

L'étiquette située sous le clavier contient des certifications par pays ainsi que des informations importantes dont vous pouvez avoir besoin en cas d'intervention sur appel.

Configuration requise

Avant d'utiliser le clavier, vérifiez que votre ordinateur répond aux exigences système suivantes :

- L'un des systèmes d'exploitation suivants :
 - Microsoft Windows XP (32 bits)
 - Microsoft Windows Vista (32 bits ou 64 bits)
 - Microsoft Windows 7 (32 bits ou 64 bits)
 - Microsoft Windows 8 (32 bits ou 64 bits)
- Un connecteur USB disponible

Chapitre 2. Installation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard

Cette section contient des informations sur l'installation du logiciel ThinkVantage Fingerprint Software et du clavier.

Installation de ThinkVantage Fingerprint Software

Remarque : Si un pilote de clavier est déjà installé sur l'ordinateur, désinstallez-le avant d'installer le logiciel ThinkVantage Fingerprint Software.

Pour installer le logiciel ThinkVantage Fingerprint Software sous Windows XP, Windows Vista, Windows 7 ou Windows 8, procédez comme suit :

Pour les systèmes d'exploitation Windows XP, Windows Vista ou Windows 7 :

- 1. Sauvegardez tous les documents ouverts et quittez toutes les applications.
- Insérez le Software and User Guide Disc dans l'unité de disque optique. Celui-ci se lance automatiquement. Si le disque ne se lance pas automatiquement, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Si la fenêtre de lecture automatique s'ouvre, cliquez sur Exécuter ViewHtml.exe.
 - Si la fenêtre de lecture automatique ne s'ouvre pas, cliquez sur **Poste de travail** ou **Ordinateur**, puis double-cliquez sur l'icône du lecteur CD/DVD.
- 3. Sélectionnez votre langue dans la liste déroulante Langue sélectionnée.
- 4. Dans le volet gauche de la fenêtre, cliquez sur Logiciel.
- 5. Suivez les instructions à l'écran pour installer le pilote de périphérique.

Sous Windows 8 :

- 1. Sauvegardez tous les documents ouverts et quittez toutes les applications.
- Insérez le Software and User Guide Disc dans l'unité de disque optique. Celui-ci se lance automatiquement. Si le disque ne se lance pas automatiquement, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Si la fenêtre de lecture automatique s'ouvre, cliquez sur **Exécuter ViewHtml.exe**.
 - Si la fenêtre de lecture automatique ne s'ouvre pas, déplacez le curseur dans le coin inférieur droit de l'écran pour afficher les options, puis cliquez sur Rechercher → Ordinateur. Double-cliquez ensuite sur l'icône du lecteur CD/DVD.
- 3. Sélectionnez votre langue dans la liste déroulante Langue sélectionnée.
- 4. Dans le volet gauche de la fenêtre, cliquez sur Logiciel.
- 5. Suivez les instructions à l'écran pour installer le pilote de périphérique.

Remarque : Après l'installation du logiciel ThinkVantage Fingerprint Software, vous devez créer un passeport et enregistrer vos empreintes digitales avant de pouvoir utiliser le lecteur d'empreintes digitales. Pour plus d'informations, voir « Création d'un passeport et enregistrement d'empreintes digitales » à la page 7.

Installation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard

Pour installer le clavier, procédez comme suit :

- 1. Réglez les pieds pour ajuster l'inclinaison du clavier et le positionner à votre convenance près de l'ordinateur.
- 2. Branchez le câble du clavier sur un port USB disponible de l'ordinateur, comme illustré ci-après :



Figure 3. Branchement du câble du clavier

Remarque : Branchez le cordon du clavier dans l'emplacement destiné si nécessaire.

Une fois le clavier identifié par le système d'exploitation, vous pouvez utiliser le clavier.

Chapitre 3. Utilisation du Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard

Cette section fournit des informations sur l'utilisation du lecteur d'empreintes digitales du clavier.

Création d'un passeport et enregistrement d'empreintes digitales

Pour créer un passeport et enregistrer votre première empreinte digitale, procédez comme suit :

- 1. Ouvrez la fenêtre ThinkVantage Fingerprint Software en procédant de l'une des façons suivantes :
 - Cliquez sur Démarrer → Tous les programmes → ThinkVantage → ThinkVantage Fingerprint Software. La fenêtre ThinkVantage Fingerprint Software s'ouvre.
 - Cliquez sur **Démarrer** → **Tous les programmes** → **Lenovo ThinkVantage Tools**. Ensuite, cliquez deux fois sur **Lecteur d'empreintes digitales**. La fenêtre ThinkVantage Fingerprint Software s'ouvre.
- 2. Entrez votre mot de passe Windows et cliquez sur **Soumettre**. La fenêtre du contrat de licence utilisateur final s'affiche.
- 3. Lisez attentivement le contrat de licence utilisateur final, puis cliquez sur Accepter.

Remarque : Vous devez accepter le contrat de licence utilisateur final pour pouvoir installer le produit.

- 4. Lorsqu'une boîte de dialogue avec deux mains apparaît, sélectionnez le doigt que vous souhaitez enregistrer en cliquant sur le bouton situé au-dessus du doigt.
- 5. Faites glisser le doigt en question sur le détecteur d'empreintes digitales. Les empreintes digitales doivent correspondre parfaitement pour que cela fonctionne correctement. Il est vivement recommandé d'enregistrer plusieurs doigts en cas de blessure.
- 6. (Facultatif uniquement si votre ordinateur le prend en charge) Un bouton de mise sous tension s'affiche au-dessus de chaque doigt. Cliquez sur le bouton de Mise sous tension situé au-dessus du doigt sélectionné. Le doigt sélectionné sera utilisé à la place des mots de passe de mise sous tension et/ou d'accès au disque dur (mots de passe BIOS) au démarrage du système.

Remarques :

- Si vous n'utilisez pas de mot de passe Windows, vous devrez en définir un. Cette procédure est facultative. Toutefois, un mot de passe renforce la sécurité de votre logiciel.
- Pour plus d'informations sur l'enregistrement des empreintes digitales pour le mot de passe de mise sous tension et le mot de passe d'accès au disque dur (mots de passe BIOS), voir « Enregistrement de vos empreintes digitales pour les mots de passe BIOS » à la page 10.

Passage du doigt sur le lecteur d'empreintes digitales

Pour passer votre doigt sur le lecteur d'empreintes digitales, procédez comme suit :

1. Placez le bout de votre doigt sur le petit retrait circulaire situé au-dessus du lecteur, comme illustré ci-dessous. Assurez-vous que le reste de votre doigt est bien à plat sur le lecteur.



Figure 4. Placement du doigt sur le lecteur

2. Faites glisser doucement votre doigt sur le lecteur en effectuant une légère pression, comme illustré ci-dessous.



Figure 5. Passage du doigt sur le lecteur

Chapitre 4. Paramètres du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS

Cette section fournit des informations sur les paramètres du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS.

Configuration du lecteur d'empreintes digitales dans le BIOS

Pour configurer le lecteur d'empreintes digitales au niveau du BIOS de votre ordinateur, procédez comme suit :

- 1. Définissez un mot de passe à la mise sous tension ou un mot de passe d'accès au disque dur ou les deux.
- 2. Mettez l'ordinateur hors tension, puis remettez-le sous tension.
- 3. Lorsque vous y êtes invité, faites glisser votre doigt sur le lecteur d'empreintes.
- 4. Tapez le mot de passe à la mise sous tension ou le mot de passe d'accès au disque dur ou les deux si nécessaire. L'empreinte digitale enregistrée est à présent associée à votre mot de passe à la mise sous tension, à votre mot de passe d'accès au disque dur ou aux deux.

Lors du premier démarrage de l'ordinateur, vous devez ouvrir une session sur le système en faisant glisser votre doigt sur le lecteur une fois, puis en tapant votre mot de passe pour associer ces deux éléments. Lors du démarrage suivant, vous pourrez ouvrir une session sur le système simplement en faisant glisser une fois votre doigt sur le lecteur.

Attention : Si vous utilisez toujours vos empreintes digitales pour vous connecter au système, vous risquez d'oublier votre mot de passe du BIOS. Par conséquent, notez-le et conservez-le en lieu sûr. Si vous l'oubliez et que vous ne pouvez pas vous identifier en faisant glisser votre doigt sur le lecteur, vous ne pourrez pas démarrer l'ordinateur, ni modifier le mot de passe. Pour plus de sûreté, enregistrez plusieurs empreintes digitales.

En cas d'oubli du mot de passe à la mise sous tension, vous devrez confier votre ordinateur à un représentant commercial Lenovo afin qu'il annule ce mot de passe.

En cas d'oubli du mot de passe d'accès au disque dur, Lenovo ne pourra pas réinitialiser ce mot de passe, ni récupérer les données contenues sur le disque dur. Vous devrez confier votre ordinateur à un représentant commercial Lenovo afin qu'il remplace le disque dur. Une preuve d'achat vous sera demandée et des frais vous seront facturés pour les pièces et le service.

Modification des paramètres BIOS du lecteur d'empreintes digitales

Remarque : Les informations de cette rubrique ne s'appliquent qu'à certains modèles d'ordinateurs ThinkPad[®].

Le sous-menu **Fingerprint** du menu **Security** de l'utilitaire de configuration du BIOS propose les options suivantes :

- **Predesktop authentication :** permet d'activer ou de désactiver l'authentification par empreintes digitales avant le chargement du système d'exploitation.
- Security Mode : Indique les paramètres du mode de sécurité.

Pour modifier les paramètres du lecteur d'empreintes digitales, procédez comme suit :

1. Imprimez ces instructions.

- 2. Sauvegardez tous les fichiers ouverts et fermez toutes les applications.
- 3. Mettez l'ordinateur hors tension, puis remettez-le sous tension.
- 4. Lorsque le message « To interrupt normal startup... » s'affiche dans l'angle inférieur gauche de l'écran, appuyez sur la touche F1. La fenêtre de l'utilitaire de configuration du BIOS s'affiche.
- 5. A l'aide des touches de déplacement du curseur, placez-vous sur **Security** et appuyez sur Entrée. Le menu **Security** correspondant apparaît.
- 6. A l'aide des touches fléchées, placez le curseur sur **Fingerprint** et appuyez sur Entrée. Le menu **Fingerprint** s'ouvre.
- 7. A l'aide des touches de déplacement du curseur, placez-vous sur l'option à définir. Une fois l'option mise en évidence, appuyez sur Entrée.
- 8. A l'aide des touches fléchées, sélectionnez le paramètre que vous souhaitez définir et appuyez sur Entrée. Une fenêtre d'avertissement s'affiche Changes have been saved et vous propose l'option **Continue**.
- 9. Appuyez sur Entrée pour continuer.
- 10. A l'aide des touches fléchées, définissez d'autres paramètres d'empreintes digitales selon vos besoins.
- 11. Appuyez sur F10 pour quitter.
- 12. Dans la fenêtre Setup Confirmation, sélectionnez **Yes** pour enregistrer les modifications apportées à la configuration et fermer la fenêtre.

Enregistrement de vos empreintes digitales pour les mots de passe BIOS

Pour enregistrer vos empreintes digitales pour les mots de passe BIOS (mots de passe d'alimentation et d'unité de disque dur), procédez comme suit :

- 1. En fonction de votre système d'exploitation, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Cliquez sur Démarrer → Tous les programmes → ThinkVantage → ThinkVantage Fingerprint Software. La fenêtre ThinkVantage Fingerprint Software s'ouvre.
 - Cliquez sur Démarrer → Tous les programmes → Lenovo ThinkVantage Tools. Ensuite, cliquez deux fois sur Lecteur d'empreintes digitales. La fenêtre ThinkVantage Fingerprint Software s'ouvre.
- 2. Entrez votre mot de passe Windows et cliquez sur Soumettre.
- Lorsqu'une boîte de dialogue avec deux mains apparaît, sélectionnez le doigt que vous souhaitez enregistrer en cliquant sur le bouton Windows correspondant situé au-dessus du doigt. La fenêtre d'enregistrement s'ouvre.
- 4. Faites glisser le doigt en question sur le lecteur d'empreintes digitales sur votre ordinateur. Continuez de numériser jusqu'à ce que la barre de progression atteigne 100 %. Ensuite, vous allez être redirigé vers la boîte de dialogue avec deux mains. Un cercle vert entoure l'image du doigt que vous venez d'enregistrer et le bouton **Windows** situé juste au-dessus du doigt est mis en évidence.
- 5. Suivez l'une des procédures ci-après en fonction de votre système d'exploitation :
 - (Uniquement si votre ordinateur le prend en charge) Un bouton de Mise sous tension s'affiche au-dessus de chaque doigt. Cliquez sur le bouton de Mise sous tension situé au-dessus du doigt sélectionné. Ce dernier sera utilisé à la place des mots de passe de mise sous tension et/ou d'unités de disque dur lors du démarrage du système.
 - Cliquez sur Paramètres. La fenêtre des paramètres s'ouvre. Puis :
 - a. Dans la zone Sécurité à la mise sous tension, sélectionnez Utiliser l'analyse des empreintes digitales à la place des mots de passe à la mise sous tension et d'accès au disque dur.
 - b. Cliquez sur OK. Un bouton de Mise sous tension sera mis en surbrillance au-dessus de l'image du doigt que vous avez enregistré, indiquant que l'enregistrement de vos empreintes digitales pour les mots de passe BIOS a abouti.

Chapitre 5. Entretien du lecteur d'empreintes digitales

Les actions suivantes risquent d'endommager le lecteur d'empreintes digitales ou de l'empêcher de fonctionner correctement :

- Grattage de la surface du lecteur à l'aide d'un objet dur et pointu.
- Raclage de la surface du lecteur à l'aide d'un ongle ou de tout objet dur.
- Utilisation ou contact du lecteur avec des doigts sales.

Si vous observez l'une des conditions suivantes, nettoyez soigneusement la surface du lecteur avec un chiffon non pelucheux, sec et doux :

- La surface du lecteur est sale ou tâchée.
- La surface du lecteur est humide.
- Le lecteur ne parvient pas à enregistrer ou authentifier votre empreinte digitale.

Si votre doigt présente l'un des symptômes suivants, vous risquez de ne pas pouvoir vous enregistrer ou vous authentifier :

- La surface de votre doigt est plissée.
- Votre doigt est rêche, sec ou blessé.
- Votre doigt est maculé de boue, d'huile ou de toute autre substance.
- La surface de votre doigt est très différente de ce qu'elle était lors de l'enregistrement de votre empreinte digitale.
- Votre doigt est mouillé.
- Le doigt utilisé n'a pas été enregistré.

Essayez d'appliquer les méthodes suivantes si vous avez des difficultés à enregistrer ou à authentifier une empreinte digitale :

- Nettoyez ou essuyez vos mains afin d'éliminer toute trace de saleté ou d'humidité.
- Enregistrez puis utilisez un autre doigt pour vous authentifier.
- Si vos mains sont trop sèches, appliquez une lotion.

Chapitre 6. Identification et résolution des incidents

Voici les incidents les plus courants liés aux claviers. Si l'un des incidents décrits ci-après survient lorsque vous utilisez le clavier, reportez-vous à la solution correspondante.

Incident : Le lecteur d'empreintes digitales ne fonctionne pas correctement.

Solution : Consultez Chapitre 5 « Entretien du lecteur d'empreintes digitales » à la page 11.

Incident : Le bouton ThinkVantage ne fonctionne pas correctement.

Solution : Assurez-vous qu'un des programmes suivants est installé sur votre ordinateur, ou que la fenêtre Informations système Windows s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton ThinkVantage :

- ThinkVantage Productivity Center
- Lenovo Care
- Lenovo ThinkVantage Toolbox
- Lenovo SimpleTap
- Lenovo Solution Center
- Lenovo Device Experience

Incident : J'ai appuyé sur un bouton une fois, mais l'ordinateur répond comme si j'avais appuyé deux fois.

Solution : En fonction de votre système d'exploitation, réglez les paramètres de délai avant répétition ou de fréquence de répétition du clavier en procédant de l'une des manières suivantes :

- Sous Windows XP ou Windows Vista :
 - 1. Selon le mode du menu **Démarrer**, cliquez sur **Démarrer** → **Panneau de configuration** ou sur **Démarrer** → **Paramètres** → **Panneau de configuration**.
 - 2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, cliquez une ou deux fois sur Clavier.
 - 3. Activez l'onglet Vitesse.
 - 4. Déplacez le curseur Délai avant répétition sur Long ou le curseur Fréquence de répétition sur Lente.
 - 5. Cliquez sur **OK**.
- Sous Windows 7 :
 - 1. Selon le mode du menu **Démarrer**, cliquez sur **Démarrer** → **Panneau de configuration** ou sur **Démarrer** → **Paramètres** → **Panneau de configuration**.
 - 2. Cliquez sur le menu Affichage et sélectionnez Petites icônes ou Grandes icônes. La catégorie Tous les Panneaux de configuration est développée.
 - 3. Cliquez sur Clavier.
 - 4. Activez l'onglet Vitesse.
 - 5. Déplacez le curseur Délai avant répétition sur Long ou le curseur Fréquence de répétition sur Lente.
 - 6. Cliquez sur OK.

- Système d'exploitation Windows 8 :
 - —
- À partir de l'écran Démarrer, déplacez le curseur dans le coin supérieur ou inférieur droit de l'écran pour afficher les options, puis cliquez sur Rechercher → Panneau de configuration pour ouvrir le panneau de configuration.
- 2. Cliquez sur le menu Affichage, puis sélectionnez Petites icônes ou Grandes icônes. La catégorie Tous les Panneaux de configuration est développée.
- 3. Cliquez sur Clavier.
- 4. Activez l'onglet Vitesse.
- 5. Déplacez le curseur Délai avant répétition sur **Long** ou le curseur Fréquence de répétition sur **Lente**.
- 6. Cliquez sur **OK**.

Incident : Le clavier et le lecteur d'empreintes digitales ne fonctionnent pas correctement.

Solution : Branchez le clavier sur un autre port USB disponible et essayez à nouveau.

Pour changer de port USB, procédez comme suit :

- 1. Débranchez le connecteur du clavier du port USB.
- 2. Insérez le connecteur du clavier dans un autre port USB de l'ordinateur.
- 3. Le système d'exploitation identifiera le clavier et le lecteur d'empreintes digitales en utilisant la fonction plug-and-play.

Remarque : Contactez votre représentant commercial Lenovo si l'incident persiste.

Incident : Le lecteur d'empreintes digitales intégré ThinkPad ne fonctionne pas correctement lorsqu'un lecteur d'empreintes digitales USB est installé.

Solution : Le logiciel de lecteur d'empreintes digitales ne peut fonctionner qu'avec un seul lecteur. Lorsqu'un lecteur d'empreintes digitales USB est installé, le logiciel reconnaît uniquement ce lecteur et ne fonctionne plus avec le lecteur intégré.

Annexe A. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Garantie Lenovo.

Support technique en ligne

Un support technique en ligne est disponible pendant toute la durée de vie du produit sur le site : http://www.lenovo.com/support

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement du produit ou l'échange de composants défectueux. De plus, si votre produit est installé sur un ordinateur Lenovo, vous pouvez bénéficier d'une intervention sur site. Le support technique Lenovo peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera disponible pendant 90 jours, à partir du moment où vous faites l'acquisition du produit. A l'issue de cette période, il sera annulé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo. Un support complémentaire est également proposé à un tarif minime.

Avant de contacter votre support technique interne Lenovo, munissez-vous des informations suivantes : nom et numéro du produit, preuve d'achat, fabricant, modèle, numéro de série et manuel de l'ordinateur, formulation exacte des éventuels messages d'erreur, description de l'incident survenu et informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système.

Votre interlocuteur vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Les numéros de téléphone sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Vous pouvez consulter la liste actualisée des numéros de téléphone du support Lenovo sur le site suivant : <u>http://www.lenovo.com/support/phone</u>. Si le numéro de téléphone relatif à votre pays ou votre région n'est pas indiqué, prenez contact avec votre revendeur ou partenaire commercial Lenovo.

Annexe B. Garantie Lenovo

L505-0010-02 08/2011

La Garantie Limitée Lenovo comprend les chapitres suivants :

Chapitre 1 - Dispositions générales

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Les dispositions du **Chapitre 2** remplacent ou modifient les dispositions du **Chapitre 1** tel que spécifié pour chaque pays.

Chapitre 1 - Dispositions générales

La Garantie Limitée Lenovo s'applique uniquement aux produits matériels Lenovo que vous avez achetés pour votre propre usage et non pour la revente. La présente Garantie Limitée Lenovo est disponible dans d'autres langues à l'adresse suivante : www.lenovo.com/warranty.

Etendue de la présente Garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel Lenovo que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation normale, pendant la période de garantie. La période de garantie du produit débute à la date d'achat indiquée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont définis dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous. La présente garantie s'applique uniquement aux produits commercialisés dans le pays ou la région d'achat.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DONT BENEFICIE LE CLIENT. ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA PORTEE DE CES GARANTIES ET LEUR DUREE SERONT ALORS CELLES REQUISES PAR LA LOI ET LEUR DUREE SERA LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, LA LIMITATION DE DUREE CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Si le produit ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec Lenovo ou un Prestataire de services agréé Lenovo pour obtenir le service prévu par la garantie. La liste des Prestataires de services agréés et de leurs numéros de téléphone est disponible à l'adresse suivante : www.lenovo.com/support/phone.

Le service de garantie peut ne pas être disponible sur tous les sites et peut différer d'un site à un autre. Des frais peuvent être appliqués hors d'une zone de service normale d'un Prestataire de services. Contactez un Prestataire de services local pour obtenir des informations spécifiques à votre site.

Responsabilités du client dans le cadre du service prévu par la Garantie

Avant que le service prévu par la garantie puisse être fourni, vous devez :

- suivre les procédures de demande de service indiquées par le Prestataire de services ;
- sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels et toutes les données contenus dans le produit ;
- fournir au Prestataire de services toutes les clés et tous les mots de passe système ;
- fournir au Prestataire de services un accès suffisant, libre et sécurisé à vos installations, afin de lui permettre d'effectuer le service ;
- supprimer toutes les données, y compris les informations confidentielles, propriétaires et personnelles du produit ou, si vous ne pouvez pas supprimer de telles informations, les modifier afin d'en empêcher l'accès par un tiers ou de façon à ce qu'elles ne constituent plus des données personnelles en vertu de la loi applicable. Le Prestataire de services ne sera tenu responsable d'aucune perte ou divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit retourné ou accédé dans le cadre du service prévu par la garantie ;
- retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie ;
- vérifier que le produit ou la pièce n'est soumis à aucune restriction légale qui en empêche le remplacement ;
- obtenir du propriétaire une autorisation permettant au Prestataire de services d'intervenir sur un produit ou une pièce dont vous n'êtes pas propriétaire.

Résolution d'incidents par votre Prestataire de services

Lors d'une demande d'assistance à un Prestataire de services, vous devez suivre les procédures d'identification et de résolution d'incident spécifiées.

Le Prestataire de services va tenter de diagnostiquer et de résoudre votre problème par téléphone, par courrier électronique ou via une assistance à distance. Le Prestataire de services peut vous demander de télécharger et d'installer des mises à jour logicielles spécifiques.

Certains incidents peuvent être résolus à l'aide d'une pièce de remplacement appelée « unité remplaçable par l'utilisateur » ou « CRU » que vous installez vous-même. Si tel est votre cas, le Prestataire de services vous envoie la CRU afin que vous l'installiez.

Si votre problème ne peut pas être résolu par téléphone ou à distance, à l'aide de l'application de mises à jour de logiciels ou de l'installation d'une CRU, le Prestataire de services organisera une intervention conforme au type de service de garantie indiqué pour le produit, dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous.

Si le Prestataire de services détermine qu'il n'est pas en mesure de réparer le produit, il le remplacera par un produit dont les fonctionnalités seront au moins équivalentes.

Si le Prestataire de services détermine qu'il ne peut ni réparer ni remplacer le produit, votre seul recours au titre de la Garantie Limitée Lenovo sera de renvoyer le produit au site d'achat ou à Lenovo pour un remboursement équivalent au prix d'achat.

Remplacement des produits et des pièces

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine.

Utilisation des informations de contact personnelles

Si vous bénéficiez d'une intervention dans le cadre de la présente garantie, vous autorisez Lenovo à enregistrer, utiliser et traiter les informations sur le service fourni sous garantie ainsi que vos informations de contact, comprenant le nom, les numéros de téléphone, ainsi que les adresses postale et électronique. Lenovo est autorisée à utiliser ces informations pour fournir le service au titre de la présente garantie. Nous pouvons être amenés à vous contacter pour savoir si vous êtes satisfait de notre service de garantie ou pour vous communiquer les rappels de produit ou des questions de sécurité. A ces fins, vous autorisez Lenovo à fournir ces informations dans n'importe quel pays où elle intervient et vous autorisez Lenovo à fournir ces informations à des entités agissant pour son compte. Nous pouvons également avoir à les communiquer dans le cadre d'obligations légales. Les règles de confidentialité Lenovo sont disponibles à l'adresse www.lenovo.com/.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un produit ;
- la perte ou la détérioration des données par un produit ;
- les logiciels, qu'ils soient fournis avec le produit ou installés ultérieurement ;
- les pannes ou les détériorations résultant d'une utilisation incorrecte, d'un mauvais traitement, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté, de catastrophes naturelles, de surtensions, d'une maintenance inappropriée, ou d'une utilisation qui n'est pas conforme à la documentation qui accompagne le produit ;
- tout dommage occasionné par un prestataire de services non-autorisé ;
- tout incident ou dommage causé par tout produit tiers, y compris les produits que Lenovo peut fournir avec ou intégrer à un produit Lenovo à votre demande ;
- tout support technique ou tout support d'une autre nature, telle que l'assistance sous forme de questions « relatives à l'utilisation », à la configuration et à l'installation du produit ;
- les produits ou les pièces qui comportent une étiquette d'identification modifiée ou desquels l'étiquette d'identification a été retirée.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

NONOBSTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIT, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR UN CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERS OU IMMOBILIERS, POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Autres droits

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS CONFORMEMENT A UN ACCORD ECRIT AVEC LENOVO. AUCUN ELEMENT DE LA PRESENTE GARANTIE N'AFFECTE LES DROITS LEGAUX, Y COMPRIS LES DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS QUI REGISSENT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION ET QUI NE PEUVENT ETRE NI SUPPRIMEES NI LIMITEES PAR CONTRAT.

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Australie

« Lenovo » désigne Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : +61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Etendue de la présente Garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation et conditions normales, pendant la période de garantie. Si le produit est défaillant en raison d'un défaut couvert par la garantie et détecté pendant la période de garantie, Lenovo vous offre un recours au titre de la présente Garantie. La période de garantie du produit débute à la date de l'achat spécifiée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente écrite de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont stipulés dans le **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie**.

LES AVANTAGES AU TITRE DE LA PRESENTE GARANTIE COMPLETENT VOS DROITS ET RECOURS EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS CEUX PREVUS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Remplacement des produits et des pièces :

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine. Les produits et les pièces retourné(e)s dans le cadre d'une réparation peuvent être remplacé(e)s par des produits ou des pièces réusiné(e)s équivalent(e)s au lieu d'être réparé(e)s. Les pièces réusinées peuvent être utilisées pour réparer le produit et la réparation du produit peut entraîner une perte de données, si le produit contient des données générées par l'utilisateur.

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations de contact personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférions vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations de contact personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1988 ; pour cela, contactez Lenovo.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Limitation de responsabilité :

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET NONOBSTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS, OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIT, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR LE CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERS OU IMMOBILIERS, POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Autres droits :

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS DISPOSEZ EGALEMENT D'AUTRES DROITS, Y COMPRIS DES DROITS GARANTIS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS. LA PRESENTE GARANTIE NE PORTE ATTEINTE A AUCUN DROIT STATUTAIRE OU DROIT GARANTI PAR DES LOIS, Y COMPRIS LES DROITS AUXQUELS VOUS NE POUVEZ PAS RENONCER OU LES DROITS LIMITES PAR LE CONTRAT.

Par exemple, nos produits sont couverts par des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne de protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure, et à une réparation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit de faire réparer ou remplacer les produits s'ils n'ont pas une qualité acceptable et si ce défaut n'est pas considéré comme un défaut majeur.

Nouvelle-Zélande

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférions vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1993 ; pour cela, contactez Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : 61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Vietnam et Sri Lanka

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Règlement des conflits

Les litiges découlant ou liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour. La présente garantie est régie, interprétée et mise en œuvre conformément à la législation de Singapour, quels que soient les conflits de lois. Si vous achetez le produit en **Inde**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore, Inde. L'arbitrage à Singapour doit être effectué selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (« Règles SIAC ») en vigueur à ce moment-là. L'arbitrage en Inde doit être effectué conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. La sentence arbitrale sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi. La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue dans le cadre desdits débats.

Espace économique européen (EEE)

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Les clients de l'EEE peuvent contacter Lenovo à l'adresse suivante : EMEA Service Organisation, Lenovo (International) B.V., Floor 2, Einsteinova 21, 851 01, Bratislava, Slovaquie. Le service prévu par la présente garantie pour les produits matériels Lenovo achetés dans les pays de l'EEE peut être obtenu dans tout pays de l'EEE où le produit a été annoncé et commercialisé par Lenovo.

Russie

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Durée de vie du produit

La durée de vie du produit est de quatre (4) ans à compter de la date d'achat.

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

| Type de produit | Pays ou Région d'acquisition | Période de garantie | Type de service prévu par la garantie |
|---|------------------------------|---------------------|--|
| Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard | Monde | 1 an | 1, 4 |

Si nécessaire, votre Prestataire de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre produit et le service disponible. La planification de l'intervention sera fonction de l'heure de votre appel, de la disponibilité des pièces et d'autres facteurs.

Types de services prévus par la garantie

1. Service d'unité remplaçable par l'utilisateur (« CRU »)

Le Prestataire de services vous envoie les CRU à ses frais afin que vous les installiez. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec le produit et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Les CRU que vous installez facilement par vous-même sont appelées « CRU en libre service ». Les « CRU optionnelles » sont des CRU qui nécessitent certaines compétences techniques et un outillage approprié. L'installation des CRU en libre service est sous votre responsabilité. Vous pouvez demander qu'un Prestataire de services installe des CRU optionnelles, dans le cadre de l'un des autres types de services de garantie prévus pour votre produit. Une offre de service optionnelle peut être disponible à l'achat auprès d'un Prestataire de services ou de Lenovo au titre de laquelle les CRU en libre-service seront installées pour vous. Vous pouvez consulter la liste des unités CRU ainsi que leur désignation dans la publication accompagnant votre produit ou à l'adresse suivante : www.lenovo.com/CRUs. Les instructions de retour d'une CRU défectueuse, le cas échéant, seront fournies avec les instructions livrées avec la CRU de remplacement. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis : 1) des instructions de retour, une étiquette de renvoi prépayée et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement ; et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si le Prestataire de services ne reçoit pas la CRU défectueuse de votre part dans un délai de trente (30) jours à compter de votre réception de la CRU de remplacement.

2. Maintenance sur site

Un Prestataire de services doit réparer ou remplacer le produit sur votre site. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage du produit. Certaines réparations doivent être effectuées au centre de maintenance. Dans ce cas, le Prestataire de services remettra le produit au service de maintenance à ses frais.

3. Service de collecte ou de dépôt

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par le Prestataire de services à ses frais. Vous êtes tenu de débrancher le produit et de l'emballer dans le conteneur d'expédition qui vous sera fourni afin de le renvoyer au centre de maintenance désigné. Un transporteur collectera votre produit et le livrera au centre de maintenance désigné. Le centre de maintenance vous retournera le produit à ses frais.

4. Service d'expédition/retrait par le client

Avec le service d'expédition/retrait par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Une fois le produit réparé ou remplacé, il sera à votre disposition pour le retrait. En cas de non retrait du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

5. Service postal d'envoi par le client

Avec le service postal, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit vous sera renvoyé aux frais et risques de Lenovo, sauf indication contraire du Prestataire de services.

6. Service postal d'envoi/retour par le client

Avec le service d'envoi/retour par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit sera mis à votre disposition pour que son retour soit organisé à vos risques et frais. Si vous n'organisez par le retour du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

7. Service de remplacement du produit

Lenovo vous enverra un produit de remplacement à votre adresse. L'installation et la vérification de son fonctionnement relève de votre responsabilité. Le produit remplacé devient la propriété de Lenovo et le produit de remplacement, la vôtre. Vous devez emballer le produit défectueux dans le carton d'emballage qui contenait le produit de remplacement reçu, et retourner le colis à Lenovo. Les frais de ports (dans les deux sens) sont pris en charge par Lenovo. Si vous n'utilisez pas le carton d'emballage du produit de remplacement reçu pour retourner le produit, vous pourrez être tenu responsable d'éventuels dommages subis par le produit défectueux lors du transport. Le produit de remplacement peut vous être facturé si Lenovo ne reçoit pas le produit défectueux dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception du produit de remplacement.

Annexe C. Bruits radioélectriques

Les informations suivantes concernent le Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard.

Federal Communications Commission Declaration of Conformity

Lenovo Preferred Pro USB Fingerprint Keyboard - 73P4730

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult an authorized dealer or service representative for help.

Lenovo is not responsible for any radio or television interference caused by using other than specified or recommended cables and connectors or by unauthorized changes or modifications to this equipment. Unauthorized changes or modifications could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Responsible Party: Lenovo (United States) Incorporated 1009 Think Place - Building One Morrisville, NC 27560 Phone Number: 919-294-5900



European Union - Compliance to the Electromagnetic Compatibility Directive

This product is in conformity with the protection requirements of EU Council Directive 2004/108/EC on the approximation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility. Lenovo cannot accept responsibility for any failure to satisfy the protection requirements resulting from a non-recommended modification of the product, including the installation of option cards from other manufacturers.

This product has been tested and found to comply with the limits for Class B Information Technology Equipment according to European Standard EN 55022. The limits for Class B equipment were derived for typical residential environments to provide reasonable protection against interference with licensed communication devices.

Lenovo, Einsteinova 21, 851 01 Bratislava, Slovakia

CE

German Class B compliance statement

Deutschsprachiger EU Hinweis:

Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit

Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

Deutschland:

Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln Dieses Produkt entspricht dem "Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln" EMVG (früher "Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten"). Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) in der Bundesrepublik Deutschland.

Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln, EMVG vom 20. Juli 2007 (früher Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten), bzw. der EMV EG Richtlinie 2004/108/EC (früher 89/336/EWG), für Geräte der Klasse B.

Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraf 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraf 4 Abs. (1) 4: Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.

Korea Class B compliance statement

B급 기기(가정용 방송통신기자재) 이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다

Japan VCCI Class B compliance statement

この装置は、クラスB情報技術装置です。 この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。 取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。 VCCI-B

Lenovo product service information for Taiwan

台灣 Lenovo 産品服務資訊如下: 荷蘭商聯想股份有限公司台灣分公司 台北市信義區信義路五段七號十九樓之一 服務電話:0800-000-702

Annexe D. Remarques

Ce document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans ce document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

Lenovo (United States), Inc. 1009 Think Place - Building One Morrisville, NC 27560 U.S.A. Attention: Lenovo Director of Licensing

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE « EN L'ETAT ». LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFACON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Ce document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Marques

Les termes qui suivent sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays :

Lenovo Logo Lenovo Lenovo Care ThinkPad ThinkVantage

Microsoft, Windows et Windows Vista sont des marques de Microsoft group.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Informations sur le recyclage

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits Lenovo, consultez la page suivante :

http://www.lenovo.com/recycling

Les informations sur le recyclage et la mise au rebut des produits pour le Japon sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.lenovo.com/recycling/japan

Informations sur le recyclage pour le Brésil

Declarações de Reciclagem no Brasil

Descarte de um Produto Lenovo Fora de Uso

Equipamentos elétricos e eletrônicos não devem ser descartados em lixo comum, mas enviados à pontos de coleta, autorizados pelo fabricante do produto para que sejam encaminhados e processados por empresas especializadas no manuseio de resíduos industriais, devidamente certificadas pelos orgãos ambientais, de acordo com a legislação local.

A Lenovo possui um canal específico para auxiliá-lo no descarte desses produtos. Caso você possua um produto Lenovo em situação de descarte, ligue para o nosso SAC ou encaminhe um e-mail para: reciclar@lenovo.com, informando o modelo, número de série e cidade, a fim de enviarmos as instruções para o correto descarte do seu produto Lenovo.

Annexe E. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)

Directive RoHS pour l'Union européenne

Lenovo products sold in the European Union, on or after 3 January 2013 meet the requirements of Directive 2011/65/EU on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment ("RoHS recast" or "RoHS 2").

For more information about Lenovo progress on RoHS, go to: http://www.lenovo.com/social_responsibility/us/en/RoHS_Communication.pdf

Directive RoHS pour la Chine

Les informations figurant dans le tableau suivant s'appliquent aux produits fabriqués depuis le 1er mars 2007 en vente en République Populaire de Chine.

| 1 | 有毒有害物质或元素 | | | | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------------|---------------|-----------------|--|--|
| Lenovo 电脑选件 | 铅 (Pb) | 汞 (Hg) | 镉 (Cd) | 六价铬 (Cr(VI)) | 多溴联苯 (PBB) | 多溴二苯醚 (PBDE) | | |
| 键盘 | х | ο | ο | ο | Ο | 0 | | |
| ○:表示该有毒有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在SJ/T 11363-2006标准规定的限量要求以下。 X:表示该有毒有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出SJ/T 11363-2006标准规定的限量要求。 对于销往欧盟的产品,标有"X"的项目均符合欧盟指令2002/95/EC 豁免条款。 在中华人民共和国境内销售的电子信息产品上将印有"环保使用期"(EPuP)符号。圆圈中的数字代表产品的正常环保使用年限。 | | | | | | | | |

Directive RoHS pour la Turquie

The Lenovo product meets the requirements of the Republic of Turkey Directive on the Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment (EEE).

Türkiye EEE Yönetmeliğine Uygunluk Beyanı

Bu Lenovo ürünü, T.C. Çevre ve Orman Bakanlığı'nın "Elektrik ve Elektronik Eşyalarda Bazı Zararlı Maddelerin Kullanımının Sınırlandırılmasına Dair Yönetmelik (EEE)" direktiflerine uygundur.

EEE Yönetmeliğine Uygundur.

Directive RoHS pour l'Ukraine

Цим підтверджуємо, що продукція Леново відповідає вимогам нормативних актів України, які обмежують вміст небезпечних речовин

Directive RoHS pour l'Inde

RoHS compliant as per E-Waste (Management & Handling) Rules, 2011.

lenovo.